

Par conséquent, le Sous-comité recommande :

- 35. Que Sport Canada se détache des activités et des organismes axés sur un sport particulier et coopère avec les organismes multidisciplinaires, comme l'Association canadienne des entraîneurs et l'Association olympique canadienne.**

D'après certains témoins, il faut encourager et accroître les capacités des ONS afin qu'ils deviennent plus efficaces sur le plan national. Le Sous-comité propose que le gouvernement participe à l'amélioration de l'administration du sport. Une administration avisée permettra d'assurer une allocation efficace des ressources, propre à offrir aux athlètes le meilleur appui technique à long terme.

Par conséquent, le Sous-comité recommande :

- 36. Que Sport Canada continue à aider les organismes nationaux de sport qui ont besoin d'appui pour perfectionner leurs compétences administratives.**

E. Rôle du système d'éducation

Au cours des audiences, on a signalé que l'éducation physique dispensée dans les écoles primaires et secondaires au Canada est insuffisante, bien que l'on dispose des ressources matérielles et humaines nécessaires. Le secteur de l'éducation est non seulement responsable de la réussite scolaire mais aussi de la promotion de la bonne forme physique. L'école est l'endroit tout indiqué pour améliorer la condition physique. Or, les incitatifs en ce sens ne sont pas suffisants. Par exemple, en Ontario, on n'exige qu'un crédit en éducation physique au niveau secondaire, même si des enseignants se spécialisent dans ce domaine. Les écoles secondaires doivent servir d'assises au système sportif, si l'on veut enregistrer une amélioration dans le domaine du sport au Canada.

D'après certains témoins, le rapport du Groupe de travail ne tient pas vraiment compte du système d'éducation. Ils trouvent cela regrettable puisque, théoriquement, ce système devrait promouvoir une méthode globale de développement des jeunes et des athlètes. Des témoins ont indiqué que le Groupe de travail ne reconnaît que de façon limitée l'athlétisme intercollégial et interuniversitaire. Les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent jouer un rôle important au sein du système sportif, même s'ils s'occupent principalement du sport pratiqué à l'intérieur du pays. L'Union sportive interuniversitaire canadienne et l'Association canadienne du sport collégial sont